

Le communiqué du Conseil des ministres du 4 février 2016

Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 4 février 2016, au palais de la République, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky Sall.

A l'entame de sa communication, le Président de la République est revenu sur la réforme du système qui organise le pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam.

Il a rappelé, à ce sujet, la décision de l'Etat qui a ordonné la dissolution de la Commission qui en avait la charge, et a demandé au Gouvernement de présenter, dans les meilleurs délais, les mesures arrêtées et les réformes préconisées pour mettre en place un nouveau système.

Il a appelé l'attention du Premier Ministre et celle du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, sur la nécessité de proposer un nouveau mécanisme permettant de procéder à l'organisation des inscriptions des pèlerins au moins quatre (4) mois avant l'ouverture du Hadj.

Abordant la problématique de l'Alphabétisation et la question de la Promotion des Langues nationales, le Président de la République a souligné le prix qu'il y attache.

L'Alphabétisation et la Promotion des langues nationales, a souligné le Chef de l'Etat, constituent des leviers essentiels et incontournables dans la prise en charge du développement économique et social de la Nation.

Constatant l'évolution positive de la pratique de l'Alphabétisation et de la Promotion des langues nationales, le Chef de l'Etat a salué les efforts faits et félicité tous les acteurs du secteur. Il a, par ailleurs, demandé au Gouvernement d'allouer plus de ressources au secteur

de l'Alphabétisation, en particulier, et à la culture, en général, dans lesquels des progrès réels ont été constatés, en dépit des moyens limités.

L'Alphabétisation et les langues nationales, a indiqué, le Président de la République, doivent être considérées comme des instruments prioritaires d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Sénégal-Emergent (PSE). Il a ainsi fortement recommandé l'usage des langues nationales dans la conduite de l'action administrative à tous les niveaux.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, invité le Gouvernement à accorder une priorité au suivi des politiques publiques et une attention particulière à l'évaluation de nos performances économiques. A ce sujet, il a demandé au Gouvernement de faire évaluer les performances qui ont été réalisées depuis la tenue à Paris le 24 février 2015 du Groupe Consultatif, en mettant l'accent sur :

- la mobilisation des ressources auprès des partenaires, par rapport au Plan d'Actions Prioritaires (PAP) ;
- la réalisation des réformes préconisées ;
- la mise en œuvre des projets.

Au terme de ce travail d'évaluation, le Gouvernement est invité à publier un document de référence sur l'état d'exécution du PSE.

Enfin, le Président de la République a indiqué au Gouvernement l'impératif d'évaluer, de façon permanente, en partant de l'année 2012, toutes les politiques publiques qui ont été jusqu'ici mises en œuvre, en mettant l'accent sur les contraintes qui en ont amoindri les impacts.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil sur sa participation, du 27 au 31 janvier 2016, à Addis-Abéba, au Sommet de l'Union Africaine (UA) et à la réunion du Comité d'Orientation du NEPAD.

Le Chef de l'Etat a informé le Conseil des résultats de la visite de travail au Sénégal du Président du Conseil des ministres italien Monsieur Matéo RENZI.

Le Conseil s'est félicité de l'élection par acclamation de notre compatriote Moustapha Cissé LO, à la présidence du Parlement de la CEDEAO.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur les enjeux du suivi-évaluation des politiques publiques, en insistant sur les orientations définies par le Chef de l'Etat.

Il a ainsi rappelé la nécessité pour chaque département ministériel de participer, de manière active, à l'animation du cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE) qui a été mis en place par le Président de la République.

Le Premier Ministre a également rendu compte des activités gouvernementales, en revenant sur : sa participation au Forum du 1er Emploi, le suivi des engagements des Conseils délocalisés, la relance des investissements pour doper la croissance.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, a fait au Conseil une communication sur l'actualité internationale. Il est revenu notamment sur le dernier Sommet de l'Union Africaine et sur l'évolution des différentes crises qui secouent le Continent.

Le Ministre auprès du Président de la République, en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent (PSE) a rendu compte du Suivi de l'avancement des différents projets et réformes.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte de l'évolution de la Campagne agricole en cours. Il a fait le point sur l'évolution des prix de l'arachide.

Le Ministre a également relevé la pertinence des statistiques publiées cette année par son département qui ont toutes été confirmées dans une publication récente de la FAO.

Le Ministre de l'Élevage et des Productions animales a appelé l'attention du Conseil sur le développement de plus en plus prononcé d'un commerce du cheptel asin (viande et peaux d'ânes) en direction de certains pays asiatiques.

Le Ministre a proposé des mesures concrètes au Conseil qui les a adoptées, pour mettre un terme à ce commerce qui fait peser des risques certains sur la santé des populations et l'économie rurale.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- le projet de décret portant organisation et fonctionnement de l'Université virtuelle du Sénégal (UVS) ;

- le projet de décret portant agrément de la Sénégalaise du Droit d'Auteur et des Droits voisins (SODAV).

Abdou Latif COULIBALY

Secrétaire général du Gouvernement,

assurant l'intérim du Ministre Porte-parole du Gouvernement